



Solidaires, Unitaires et Démocratiques dans les Caisses d'Épargne

Sud Caisse d'Épargne, 24 bld de l'hôpital, 75005 PARIS
Sud Caisse d'Épargne d'Alsace 1 route du Rhin 67100 STRASBOURG
7 avenue de la République 68000 COLMAR

adresse de messagerie : contact@sudcea.org
☎ : 06 83 33 27 81 – Site Internet : www.sudcea.org

Union
syndicale
Solidaires

Strasbourg, le 16 septembre 2011

PERCO : NEGOCIATIONS OUI, MAIS POUR QUEL RESULTAT ?

Le contexte : toute entreprise disposant d'un PEE (Plan d'Épargne Entreprise) a l'obligation selon la législation d'ouvrir des négociations sur le PERCO (Plan d'épargne retraite collectif).

Le Principe : Le PERCO permet au salarié de se constituer une épargne, disponible au moment de la RETRAITE sous forme de rente ou, si l'accord collectif le prévoit, sous forme de capital. Il peut être alimenté par :

- l'épargne personnelle (dans la limite de 25% de la rémunération annuelle)
- l'intéressement
- la participation aux résultats de l'entreprise
- le compte épargne-temps

L'entrée en matière : après s'être épanché sur la crise financière actuelle, et les conséquences sur le secteur bancaire français, M BERGTHOLD a toutefois cherché à rassurer son auditoire sur la situation du groupe BPCE et de la Caisse d'Épargne d'Alsace. Cela ne l'a pas empêché de préciser qu'il faudra toujours et encore augmenter nos fonds propres et nos liquidités en améliorant les bénéfices et en plaçant d'avantage de parts sociales.

Il faut donc comprendre que le personnel devra mettre les bouchées doubles dans ce contexte de crise alors que les conditions de travail sont désastreuses !

Les négociations : le PERCO étant largement encadré par la loi, les négociations porteront essentiellement sur :

- **Le versement de départ octroyé par l'employeur**
- **L'abondement versé par l'employeur**
- **Le nombre de jours de congés pouvant y être versés**

M BERGTHOLD, a réaffirmé que la CEA avait la volonté d'aboutir à un accord mais avec un certain cadrage financier. Ca veut tout dire !!!!!!!!!!!!!!!

Pour SUD ce dispositif trouvera rapidement ses limites, face au niveau des salaires, particulièrement pour les plus jeunes et de la stagnation du pouvoir d'achat.

Il ne remplacera jamais un régime de retraite obligatoire et solidaire, alimenté par les cotisations salariales et patronales, qui seul permettra à toutes et tous de percevoir une retraite digne de ce nom.

Le prochaine réunion se tiendra le 7 Octobre et permettra de cerner plus précisément les « largesses » de notre direction.

Au cours de cette réunion seront également abordés le renouvellement d'un plan d'action ou un accord pour l'emploi des séniors et la fameuse « prime sarkosy » dont les modalités restent encore incertaines pour le groupe.

Le bureau Sud :

Jean Feuz, Aurélie Finance, Martine Heil, Bernard Meyer,
Elisabeth Schwob, Raoul Seiler, Philippe Spindler